

LA LETTRE DU MAIRE



CHÈRES BAVILLIÉROISES, CHERS BAVILLIÉROIS,

La municipalité accorde une importance particulière à la place des entreprises, artisans et commerçants, dans notre commune. Durant le mandat précédent, l'équipe municipale a initié la création de l'association « Les Vitrines de Bavilliers » qui regroupe aujourd'hui plus de 30 commerçants. Cette initiative a notamment été soutenue par Jean MARMET, conseiller délégué en charge du commerce de proximité, et accompagnée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Territoire de Belfort (CCI 90).

Sur ce deuxième mandat, les élus ont souhaité renforcer les liens avec les entrepreneurs en allant visiter successivement les différentes entreprises basées dans notre commune. Nous avons ainsi rencontré récemment les entreprises suivantes : Le Savoir Vert, Negro, Curti, Tryba, entre autres ...

Ces rencontres nous ont permis d'échanger et de comprendre les difficultés auxquelles les entreprises peuvent faire face : baisse de l'activité due à la période du Covid et aux différents confinements, augmentation du prix des matières premières, délais d'approvisionnement qui augmentent, etc. Nous avons également abordé plusieurs fois la question de l'accès au marché public.

Si le développement économique relève aujourd'hui davantage du Grand Belfort que de la Ville de Bavilliers, il reste néanmoins essentiel, pour les élus de terrain que nous sommes, d'avoir des liens de confiance avec les entreprises de notre commune. C'est la raison pour laquelle ces rencontres se poursuivront.

Un retour sur chacune de ces rencontres est effectué d'une part dans le bulletin municipal, et d'autre part dans la presse locale.

Bel été à toutes et à tous, et rendez-vous au Parc de la Fraternité le samedi 30 juillet pour un repas champêtre, et le samedi 3 septembre pour le festival BaviYeah.

Éric KOEBERLÉ,
Maire de Bavilliers

EN BREF



Places de stationnement publiques

À Bavilliers, le stationnement sur le domaine public est interdit en dehors des places prévues et tracées à cet effet. Lorsque des places de stationnement existent, elles sont publiques et accessibles à tous, qu'ils soient résidents de la rue, de la commune ou d'ailleurs, dans les mêmes conditions. Cette règle est valable dans la totalité des rues de notre commune, de la grande rue François Mitterrand à la plus petite impasse.

Un véhicule peut occuper une place de stationnement publique pendant 7 jours, après quoi elle doit être déplacée. Elle peut ensuite occuper à nouveau cette place si celle-ci est disponible. La Mairie procède au marquage et à l'évacuation des véhicules tampons signalés par les riverains. Ce rappel fait suite à certaines incompréhensions et à vocation à clarifier les règles et à les partager avec chacune et chacun. Les élus se tiennent à votre disposition pour davantage d'information si nécessaire. Merci d'avance pour votre compréhension.

LA JEUNESSE EN FÊTE

APRÈS DEUX ANNÉES DE REPORT POUR CAUSE DE COVID, LA VINGTIÈME ÉDITION DE LA FÊTE DE LA JEUNESSE S'EST DÉROULÉE LE SAMEDI 18 JUIN DERNIER AU PARC DE LA FRATERNITÉ ET À LA COURTE ÉCHELLE.



C'est sous une chaleur caniculaire que plus de 250 jeunes de 0 à 17 ans ont profité des activités déclinées sous le thème de la fête foraine. Parcours de karts, structures gonflables, manège pour les plus petits et diverses activités ludiques avaient été mises en place par les services de la commune avec la participation de bénévoles. Un goûter était offert à chaque participant ainsi qu'une petite

surprise sous la forme d'un jeton permettant de récupérer un petit jouet dans une machine à pinces comme à la vraie fête foraine. Le budget annuel alloué par les élus pour la fête de la jeunesse est de 5 000 euros. Le retour de ce moment festif pour la jeunesse de Bavilliers a été grandement apprécié et tous se sont donnés rendez-vous à l'année prochaine pour de nouvelles aventures.

REPAS CHAMPÊTRE

Le 30 juillet 2022, la municipalité organise un repas champêtre dans la cour de l'école élémentaire Maurice Henry. Vous pourrez déguster une paella pour la somme de 15 euros. Il vous sera également proposés des tartes flambées, des crêpes, des gaufres et des glaces. Un manège et une structure gonflables seront présents pour le bonheur des enfants. Ce moment de convivialité sera animé par Claudie et Bernard qui sont bien connus des Bavillerois et Bavilleroises.

Réservation

Merci de bien vouloir réserver votre place et déposer votre chèque à l'ordre du personnel à la mairie avant le 22 juillet. Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez directement joindre Evelyne Goncalves, Adjointe au Maire, au 07 71 61 12 47.



EN BREF

Ralentisseur, un jugement rendu

Suite à une saisine du Tribunal Administratif de Besançon par un bavillerois ayant décidé d'estimer en justice, la Commune de Bavilliers s'est retrouvée dans l'obligation de désigner un avocat pour la défendre. De fait, la commune a produit un mémoire en défense. Aussi, une audience s'est tenue le 25 mai 2022 à Besançon. Audience à laquelle ont assisté Michaël Juhin, Adjoint au Maire, Philippe Mauro, Directeur Général des Services et l'avocat de la Commune. Un jugement a été rendu le 14 juin 2022 rejetant les demandes de la personne ayant demandé le retrait des ralentisseurs.



Exposition Dalida

Et si la mémoire de l'une des chanteuses les plus populaires encore aujourd'hui venait s'inviter vers chez nous ? Michaël Juhin, Adjoint au Maire, ayant des contacts avec la maison de production Orlando a proposé qu'une exposition avec les robes de Dalida puisse voir le jour sur Bavilliers. Cependant, après attache avec le Palais Galliera, propriétaire des tenues de scène, il s'avère que les prêts ne peuvent se faire que de musée à musée. Aussi, Sandrine Torterotot, Adjointe au Maire, a donné son accord pour que Bavilliers s'associe avec Belfort pour organiser cet événement.

5 000 PLANTES POUR LA COMMUNE

LE FLEURISSEMENT 2022 VIENT D'ÊTRE EFFECTUÉ PAR LES AGENTS DE LA COMMUNE.

Il aura fallu une dizaine de jours pour réaliser l'embellissement de tous les quartiers. Pas moins de 5 000 plantes ont été nécessaires pour remplir avec harmonie les 235 jardinières, 95 bacs et 20 massifs. Afin d'impliquer les enfants, les bacs devant l'école Jacques Pignot ont été réalisés par les grandes sections avec le soutien du service espaces verts.

Le choix des plantes, la composition du terreau et les contenants nous permettent de limiter au maximum les arrosages sans pour autant empêcher le bon développement des plantes.

Nos agents sauront s'adapter aux restrictions d'arrosage, en réalisant celui-ci dans les horaires autorisés et en utilisant au maximum l'eau de récupération de pluie grâce aux 2 cuves installées aux ateliers municipaux d'un volume de 7 500 litres chacune. Espérons toutefois que cette année, l'état avancé de sécheresse ne s'accroisse pas, ce qui impliquerait l'interdiction totale d'arroser.



PASSERELLES POUR L'EMPLOI

Passerelles pour l'emploi est une Association Intermédiaire, sa mission est d'accompagner des demandeurs d'emploi vers une situation professionnelle durable. Les personnes employées sont mises à disposition auprès de particuliers, collectivités locales, associations et entreprises. Elles bénéficient d'un accompagnement personnalisé et de formations.



passerelles@travaux-solidaires.org
passerelles-services.fr

CLIENT

Vous avez besoin d'aide à la maison ?

- Entretien du domicile *
Ménage, repassage...
- Entretien de votre jardin*
Tonte, désherbage...
- Petits travaux de manutention



* Éligible déduction et crédit d'impôt, CESH préfinancé accepté (pour les particuliers). Selon loi de finances en vigueur. Les chèques emploi services préfinancés sont acceptés.

Besoin de personnel pour votre structure ?

- Nettoyage de locaux
- Petite manutention

N'hésitez pas à nous appeler pour plus de renseignements au 03 84 26 55 55

DEMANDEURS D'EMPLOI

Vous êtes privé d'emploi et vous rencontrez des difficultés sociales et/ou professionnelles ?

Venez dans nos locaux à Valdoie déposer votre candidature et votre CV.

Si celle-ci est retenue, l'association vous confiera des missions de travail en lien avec vos compétences (ménage, repassage, bricolage, jardinage, manutention, nettoyage de locaux...)

Vous bénéficierez d'un accompagnement individualisé et de formations afin de vous donner toutes les chances d'accéder à une situation professionnelle durable.

Venez postuler ! Centre Jean Moulin à Valdoie



ATTENTION CANICULE



Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez
l'alcool



Mangez en
quantité suffisante



Fermez les volets
et fenêtres le jour,
aérez la nuit



Mouillez-vous
le corps



Donnez et prenez
des nouvelles
de vos proches



Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule